



## Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2016

Le Comité Directeur de l'ASC-CNES/CST  
Toulouse, le mercredi 25 mai 2016

Les **membres actifs** de l'ASC ayant adhéré à l'association **depuis plus de 6 mois** au jour de l'assemblée sont **conviés à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Sportive et Culturelle du CNES** qui se déroulera selon les conditions suivantes :

<b>Quand</b>	<b>Lundi 13 juin 2016, de 12h35 à 13h50</b> (merci d'arriver 10 minutes avant pour remplir la feuille de présence)
<b>Où</b>	<b>Salle Léonard de Vinci (site du CST)</b>
<b>Ordre du jour</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Bilan moral</u> 2015 (présenté par le président) et vote d'approbation.</li><li>- <u>Bilan financier</u> 2015 (présenté par le Trésorier et l'expert-comptable) et vote d'approbation.</li><li>- Perspectives 2016 (et préparation de la rentrée de septembre).</li><li>- Élection du <u>nouveau Comité Directeur</u>.</li><li>- <u>Questions diverses</u> (l'AG pourra délibérer sur toute question transmise au CD au moins 15 j avant l'AG, afin d'être portée à l'ordre du jour définitif sur le site de l'association).</li></ul>
<b>Participation</b>	L'AG sera précédée de l'émargement de la liste des adhérents ASC par les présents, avec vérification des pouvoirs et des inscriptions ASC.
<b>PJ</b>	Les documents soumis au vote seront consultables par les adhérents une semaine avant l'AG sur le site de l'association : <a href="http://asc-cnes.asso.fr">http://asc-cnes.asso.fr</a>

Venez vous informer et donner votre avis sur le fonctionnement de notre association, voter, et si possible, vous proposer pour apporter une **aide** ponctuelle ou plus continue à son animation. En effet, l'ASC fonctionne grâce à l'**engagement de bénévoles** qui apportent une contribution à différents sujets : informatique, locaux, assurance, inscriptions, communication, site Web, suivi des compte, relation avec le CE, organisation de la fête ASC... Et il est **impératif de renforcer le Comité Directeur** en le rejoignant ou en prenant en charge une tâche précise. Cf. [http://asc-cnes.asso.fr/?page\\_id=7429](http://asc-cnes.asso.fr/?page_id=7429). Merci de **proposer votre candidature avant l'AG**, auprès d'un membre du CD ou via un courriel à "ASC Comite-directeur".

En cas d'impossibilité de participer à l'AG, faites-vous représenter par un autre membre de l'ASC. Pour cela établissez le pouvoir ci-dessous, votre mandant le présentera lors de l'émargement à l'entrée de l'AG. Vous pouvez également ne pas indiquer de mandant et transmettre votre pouvoir au CD (ASC, BPI 1415).

-----  
**ASC-CNES/CST : POUVOIR** (5 maximum par mandataire)

Conformément aux statuts de l'ASC,

je soussigné \_\_\_\_\_ n°A.S.C. \_\_\_\_\_

donne pouvoir à \_\_\_\_\_

de me représenter et de voter à l'Assemblée Générale ordinaire du **lundi 13 juin 2016**.

A défaut d'avoir porté le nom d'un mandataire, j'autorise le CD à utiliser ce pouvoir et le remettre à tout participant.

Le :	A :	Mention manuscrite "Bon pour pouvoir" et visa